

COMMUNE DE QUINTIN
Département des Côtes
d'Armor

CONSEIL MUNICIPAL
du lundi 05 octobre 2026

Convocation du :	30 septembre 2026
Date d'affichage :	30 septembre 2026
Nbre de conseillers en exercice :	23
Présents :	16
Votants :	21

EXTRAIT DU REGISTRE
DES DÉLIBÉRATIONS

Délibération n° 2026/10/90 (Nomenclature 4.4)

L'an deux mille vingt-six, le cinq octobre à vingt heures, le Conseil Municipal légalement convoqué s'est réuni en Mairie en séance publique sous la présidence du Maire, Monsieur Olivier CHASTEL.

Etaient présents :

CHASTEL Olivier - MICHEL Astrid - THERIN Emmanuel - CADIOU Marion - SIMON Selma - PREAUCHAT Gaëtan - ROUVRAIS Suzon - VINATIER Frédéric - RUEN Pauline - PORTIER Gérard - HESRY Michel - ROUSSEAU Patricia - FRENETTE Philippe - DUPLESSY Claire - AUBRY Isabelle - CHATTARD-GISSEROT Thibault.

Absents excusés :

HYMERY Sébastien, DUBUS Armand, CASIMIR Aurélien, RAOUL Laëtitia, QUEMARD Bertrand, CARRO Nicolas, GUILLOU-COROUGE Françoise.

Procuration : HYMERY Sébastien à FRENETTE Philippe

DUBUS Armand à MICHEL Astrid

RAOUL Laëtitia à CHASTEL Olivier

CASIMIR Aurélien à PREAUCHAT Gaëtan

CARRO Nicolas à AUBRY Isabelle

Le Conseil a désigné pour secrétaire de séance Madame Claire DUPLESSY.

Désignation d'un coordonnateur communal de l'enquête de recensement

Rapporteur : Olivier CHASTEL

Le Maire rappelle à l'assemblée la nécessité de désigner un coordonnateur d'enquête afin de réaliser les opérations du recensement prévue en janvier et février 2027 ;

Vu le code général des collectivités territoriales ;

Vu la loi n° 2002-276 du 27 février 2002 relative à la démocratie de proximité et notamment le titre V ;

Vu le décret n° 2003-485 du 5 juin 2003 relatif au recensement de la population ;

Vu le décret n° 2003-561 du 23 juin 2003 portant répartition des communes pour les besoins de recensement de la population ;

Sur le rapport du Maire,

Le Conseil Municipal, après en avoir délibéré, décide à l'unanimité de désigner en tant que coordonnateur d'enquête chargé de la préparation et de la réalisation des enquêtes de recensement, Madame Valérie JEGO, agent administratif de la commune.

Pour extrait certifié conforme.

M. le Maire,
Olivier CHASTEL

La secrétaire de séance,
Claire DUPLESSY

